

*Proposition présentée par les députés :*

*Mmes et MM. Antoine Barde, Ivan Slatkine, Bertrand Buchs, Jacques Jeannerat, Pierre Weiss, Fabienne Gautier, Nathalie Fontanet, Nathalie Schneuwly, Serge Hiltbold, David Amsler, Jacques Béné, Elisabeth Chatelain, Christo Ivanov, Stéphane Florey, Eric Stauffer, Charles Selleger, Alain Meylan, Pierre Conne, Fabiano Forte, Patrick Lussi, Francis Walpen, Antoine Bertschy, Eric Bertinat, Anne Marie von Arx-Vernon, Roger Golay, Guillaume Sauty, André Python, Thierry Cerutti, Daniel Zaugg, Vincent Maitre, Guillaume Barazzone, Mathilde Chaix, Claude Aubert, Jean-François Girardet, Michel Ducret, Florian Gander, Gabriel Barrillier, René Desbaillets, Michel Forni, Jean Romain, Serge Dal Busco, Marie-Thérèse Engelberts, Pascal Spuhler, Beatriz de Candolle, Serge Hiltbold, Sandro Pistis, Jean-Marie Voumard, Olivier Sauty, Dominique Rolle*

*Date de dépôt : 10 octobre 2011*

## **Proposition de motion**

**en faveur d'un plan de mesures d'accompagnement lié à la réalisation de la Traversée du Lac**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le renvoi de la résolution 666 aux Chambres fédérales demandant l'inscription de la Traversée du Lac à Genève dans l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales lors de sa première adaptation (initiative cantonale) ;
- que la réalisation de la Traversée du Lac doit être accompagnée de mesures fortes permettant de réduire le trafic automobile au centre-ville ;
- que le plan de mesures d'accompagnement dépend de compétences cantonales contrairement à la réalisation de la Traversée du Lac qui, elle, dépend des compétences fédérales ;

- que le goulet d'étranglement au niveau routier sur territoire genevois est reconnu par Berne et étudié par l'OFT sur la base de 3 variantes, dont la Traversée du Lac ;
- qu'il est impératif qu'une unité la plus large possible se dessine au niveau cantonal pour faire aboutir le projet de Traversée au niveau national ;
- que les problèmes de mobilité à Genève doivent trouver des solutions répondant aux attentes de l'ensemble des habitants de la région franco-valdo-genevoise, permettant une amélioration de la qualité de vie au Centre-Ville et la poursuite du développement de notre région ;
- le RD 870 (issu du PL 10015) dont le Grand Conseil a pris acte lors de la session de septembre ;

invite le Conseil d'Etat

à présenter au Grand Conseil un plan de mesures d'accompagnement qui serait réalisé en parallèle à la Traversée du Lac, plan de mesures qui doit tenir compte de la construction de P+R, du développement des transports publics, plus spécialement du réseau de tram, ainsi que d'une réduction des voies dévolues au trafic privé au centre-ville.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Genève souffre cruellement du manque d'infrastructures modernes. La mobilité dans notre canton est à un point critique et tous les scénarios démontrent que la situation va empirer. Si le développement des transports publics se poursuit selon un mode accéléré avec le démarrage imminent du chantier du CEVA, tous les spécialistes s'accordent à dire que la Traversée du Lac est une des pierres angulaires nécessaire à l'évolution d'une mobilité bien pensée et pour tous dans notre canton, plus largement dans notre région. Il s'agit d'un projet d'importance nationale, voire internationale et c'est pourquoi notre Grand Conseil a renvoyé à une large majorité la résolution 666 aux Chambres fédérales.

Plus personne ne nie aujourd'hui les problèmes auxquels est confronté notre canton en terme de mobilité pour preuve les récentes déclarations de Mme Maury Pasquier ou M. Cramer. Même l'Office fédéral des routes reconnaît que le goulet d'étranglement genevois est un problème prioritaire, une étude de 3 variantes pour le résoudre venant d'être lancée.

Si le projet de la Traversée du Lac et plus largement du bouclage de l'autoroute de contournement est aujourd'hui entre les mains des Chambres fédérales, on doit relever que pour ce qui concerne les mesures d'accompagnement cela reste bien des compétences du canton.

Tout le monde est d'accord pour dire aujourd'hui que la Traversée du Lac ne pourra se réaliser que si et seulement si des mesures d'accompagnement crédibles sont mises en œuvre parallèlement à la construction de cette infrastructure majeure. Afin de pouvoir faire aboutir ce projet qui va redessiner l'avenir de notre région, il est important d'agir en amont et donc de préparer le dossier sous tous ses angles. Trop souvent, les mesures d'accompagnement sont prises trop tard (cas de la tranchée couverte de Vésenaz) ou trop tôt (cas du P+R de Sécheron par rapport au tram de la rue de Lausanne). Dans tous les cas, l'absence d'une vision globale et l'absence de volonté pour favoriser toutes les mobilités lors de la construction ou du développement d'un projet focalisent les oppositions et nous empêchent de répondre aux besoins de la population. La guerre des transports ne peut, ne doit plus être d'actualité. Les Genevois et plus généralement l'ensemble de la population de notre région doit pouvoir compter sur une classe politique soudée qui travaille pour résoudre les problèmes et non pour les accentuer.

Cette motion a donc la prétention d'inciter le Conseil d'Etat à planifier, dans les meilleurs délais, un plan de mesures d'accompagnement en rapport avec la construction de la Traversée du Lac et du bouclage autoroutier de Genève. L'Office fédéral des transports à Berne étudie 3 variantes pour faire sauter le goulet d'étranglement genevois. Qui mieux que les Genevois peut convaincre nos autorités fédérales que le meilleur projet, pour l'avenir et le développement de Genève, est celui de la Traversée du Lac accompagné de mesures fortes pour réduire le trafic au centre-ville ?

Les motionnaires souhaitent réunir une large adhésion à ce projet de traversée, mais aussi donner des signes clairs à ceux qui se sont trop longtemps opposés à cette traversée par rapport à la politique qu'ils entendent mener pour favoriser les transports publics et la mobilité douce.

Ainsi, il serait largement concevable de voir un jour un tram circuler sur le pont du Mont-Blanc, offrant la possibilité aux usagers des transports publics de voir se développer des axes bien plus directs qu'aujourd'hui entre Rive et la gare de Cornavin ainsi qu'avec l'aéroport par exemple. Bien entendu, d'autres axes comme celui allant de la douane d'Anières à Rive seraient à envisager. Ces nouvelles lignes de tram devraient être accompagnées à l'évidence de P+R aux sorties de la nouvelle autoroute (Pallanerie, Belle-Idée par exemple). Dans le même ordre d'idée, nous pourrions envisager une réduction forte du trafic au Centre-Ville, permettant la création de nouvelles zones piétonnes favorisant le bien être, l'art de vivre et la culture!

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs les députés, cette motion a pour objectif de tous nous rassembler afin que le Conseil d'Etat nous présente un plan de mesures lié à la construction de la Traversée du Lac. Ce plan de mesures devra être déployé de telle façon que toutes les mobilités soient favorisées dans notre canton, et ce pour le bien-être de l'ensemble de la population franco-valdo-genevoise permettant à notre agglomération de poursuivre un développement harmonieux, dans le souci du développement durable.

Il est temps de donner un signal fort pour que cette Traversée du Lac se réalise dans les meilleurs délais, en intégrant un concept global pour la mobilité à Genève. En renvoyant la résolution 666 aux Chambres fédérales, Genève a très clairement indiqué sa volonté d'aller au bout de ce projet auquel aujourd'hui se rallie une grande majorité de nos élus à Berne, de gauche comme de droite.

En adoptant cette motion, l'ensemble des partis représentés au Grand Conseil genevois montrera très clairement qu'il ne néglige pas la part du

travail qui lui revient et de la nécessité de voir un projet global se développer dans un souci de cohérence et d'unité.

A la lumière de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un bon accueil à la présente motion pour un vrai projet soutenant toutes les formes de mobilité, pour tous et pour une Genève résolument tournée vers l'avenir !